

Nouveaux diplômés en médecine vétérinaire



QUELLES SONT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL?

Les données publiées aujourd'hui proviennent d'une enquête effectuée l'automne dernier auprès de diplômés de la promotion 2020 de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

PROMOTION 2020

76 %

des diplômés exercent
dans le domaine
des animaux de
compagnie

Parmi les 71 finissants de la FMV en 2020 inscrits au tableau de l'Ordre, 54 diplômés exercent dans le domaine des animaux de compagnie, représentant ainsi 76 % de cette cohorte.

Une proportion plus élevée que celle observée en 2019 qui s'établissait à 73 % (66 % en 2018, 62 % en 2017).

Le reste de la promotion 2020 par domaine de pratique suit la répartition suivante :

- Huit dans les grands animaux
- Un en pratique mixte
- Deux en recherche/enseignement
- Trois en animaux de laboratoire, santé publique, porcine, laboratoire de diagnostic
- Une en médecine équine
- Deux finissants sont sans emploi

Au total, 39 diplômés (36 femmes et 3 hommes) ont rempli le questionnaire en ligne (30 praticiens et 9 internes). Ainsi, avec un tel pourcentage de participation, soit 55 % des finissants chez les petits animaux, nous sommes en mesure d'affirmer que les résultats obtenus reflètent assez bien l'état du marché.

Cependant, la marge d'erreur associée aux constats du sondage reste de 10 %, et ce, 19 fois sur 20. Ceci nous amène, comme chaque année, à la prudence dans son analyse. La moyenne d'âge des répondants est de 26,4 ans.

Parmi tous ceux qui ont pris part au sondage, l'AMVQ a procédé au tirage d'une cotisation annuelle gratuite pour l'année 2021 remportée par la D^{re} Marie-France Leclerc de la Clinique vétérinaire Évolution de Nicolet.

Une carte prépayée d'une valeur de 100 \$ a aussi été attribuée et la gagnante est la D^{re} Audrey-Anne Lacroix de l'Hôpital vétérinaire trifluvien.

1-Source : *Le Veterinarius*, automne 2020, Vol 36, No4, p. 8.



LES ÉTUDES

Santé*

Parce que le mieux-être vétérinaire nous préoccupe, nous avons posé la question **Lors de votre dernière année d'études, comment vous sentiez-vous?** Voici les réponses obtenues.

	OUI		NON		PLUS OU MOINS	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
EN PLEINE FORME	5 %	7 %	37 %	30 %	58 %	63 %
ÉPUIsé	68 %	56 %	11 %	0 %	21 %	44 %
STRESSé	69 %	74 %	5 %	4 %	26 %	22 %
DÉMORALISé	32 %	30 %	42 %	26 %	26 %	44 %
OPTIMISTE FACE à L'AVENIR	53 %	52 %	21 %	4 %	26 %	44 %
INQUIET FACE à L'AVENIR	53 %	30 %	21 %	37 %	26 %	33 %

Vision de l'avenir*

Malgré la pandémie et l'impact sur la profession vétérinaire, les jeunes diplômés de 2020 ne se disent pas moins optimistes face à l'avenir que leurs prédécesseurs de 2019. Nous sommes toutefois loin des résultats de 2017 ou 83 % des finissants se déclaraient optimistes !

Qualité de vie actuelle*

	2018	2019	2020
TRÈS BONNE	35 %	26 %	15 %
ASSEZ BONNE	14 %	21 %	52 %
BONNE	48 %	53 %	22 %
MÉDIOCRE	3 %	0 %	11 %



Satisfaction de l'emploi**

Une portion de 19 % des nouveaux vétérinaires se dit très satisfaite de son emploi, 44 % assez satisfaite, 30 % satisfaite et 7 % insatisfaite.

À la question **Que pensez-vous de votre horaire et du nombre de jours que vous travaillez?**, 67 % des répondants se disent satisfaits de leurs heures de travail et 33 % trouvent qu'ils travaillent trop.

Dettes**

Pour la question **À quel montant estimez-vous vos dettes à la fin de vos études?**, la moyenne des réponses se situe à 29 000 \$ avec une médiane de 20 000 \$. À noter que quatre finissants n'avaient aucun passif et trois autres plus de 60 000 \$. Le maximum indiqué est de 96 000 \$.

Quelque 38 % de ces dettes proviennent des frais scolaires, 42 % du logement et des dépenses de subsistance, 9 % des loisirs et 11 % des autres débours.

ENDETTEMENT

Attribuable directement à la médecine vétérinaire

MOYEN

25 000 \$

MÉDIAN

20 000 \$

* Médecins vétérinaires en pratique privée et médecine vétérinaire à l'internat

** Médecins vétérinaires en pratique privée



PORTRAIT

Type d'établissement ou d'employeur

Pour 2020, ils se répartissent comme suit :

- Clinique avec deux vétérinaires à temps plein et plus : 40 %
- Centre vétérinaire (centre de références) : 3 %
- Hôpital vétérinaire : 47 %
- Bureau vétérinaire : 3 %
- Pratique mixte : 3 %
- FMV : 3 %

Chez les participants ayant répondu au sondage, **90 % sont des employés.** Seulement 3 % sont des contractuels et 10 % des travailleurs autonomes.

Quelle est votre situation d'emploi actuelle ?

Au total, 73 % des répondants pratiquent dans un seul établissement, 20 % dans deux, 3 % dans trois et 3 % dans quatre entreprises. Parmi les répondants, 43 % sont retournés exercer dans leur ville natale et 90 % travaillent à temps plein.

Essentiellement, la grande majorité (85 %) travaille pour le même employeur, 11 % pour deux et 4 % pour quatre.

Une autre statistique intéressante : seulement 31 % de tous les jeunes vétérinaires aspirent un jour à devenir propriétaires, soit un pourcentage en baisse comparativement aux années antérieures où ce taux était respectivement de 34 % en 2018 et de 35 % en 2017.

Parmi les finissants qui désirent devenir propriétaires un jour, 25 % n'ont pas d'échéancier préétabli, 12,5 % comptent atteindre cet objectif dans les 6 mois, 25 % dans 5 à 10 ans, 12,5 % dans sept ans et 25 % dans plus de 10 ans.

À noter que 81 % des répondants ont indiqué avoir l'intention de continuer à travailler au même endroit.

Pas moins de 96 % des répondants avouent avoir signé un contrat d'embauche avec leur employeur et 84 % du temps, ce contrat contenait une clause de non-concurrence.

Élément intéressant, 78 % des étudiants avaient déjà trouvé leur employeur avant la fin de leurs études et dans 85 % du temps, la recherche a duré moins d'un mois. Chaque finissant a reçu en moyenne 3,2 offres avec une médiane de 2. À noter que 25 % ont obtenu entre 6 et 10 propositions.

Salaire

TAUX HORAIRE	69 %
SALAIRE HEBDOMADAIRE	4 %
SALAIRE ANNUEL	15 %
EN POURCENTAGE	0 %
TAUX HORAIRE ET POURCENTAGE	4 %
SALAIRE ANNUEL ET POURCENTAGE	8 %

SALAIRE ANNUEL

DE BASE - TEMPS PLEIN

77 839 \$ MOYEN

76 440 \$ MÉDIAN

SALAIRE HORAIRE

MINIMUM MAXIMUM

35 \$ **55 \$**

MOYEN MÉDIAN

40 \$ **41 \$**

Parmi les répondants, 54 % ont reçu une rémunération supplémentaire (urgences payées, pourcentage ajouté, etc.) comparativement à la moyenne des trois dernières années qui était de 32. Le mode de rémunération est très variable allant de 75 \$ à 500 \$ par semaine en passant par des pourcentages variant entre 2 % et 19 % ou des bonus accompagnés de pourcentages.

Heures travaillées et heures supplémentaires

En tenant compte de l'ensemble des 23 finissants ayant répondu à cette question, le constat est que la moyenne du nombre d'heures travaillées en 2020 est de 40,8 heures par semaine pour ceux à temps plein avec une médiane de 41 heures. Deux répondants à temps partiel travaillent en moyenne 12,5 heures par semaine.

De manière générale, et peu importe le type de rémunération, voici sous quelles formes les heures supplémentaires sont rétribuées.

À TAUX MAJORÉ (TEMPS ET DEMI)	40 %
TAUX SIMPLE	32 %
AUCUNE RÉMUNÉRATION	20 %
TEMPS REMIS	8 %



Vacances

L'analyse de notre enquête démontre qu'en moyenne, les finissants de 2020 bénéficient de 2,4 semaines de vacances payées par année avec une médiane de trois semaines. En fait, il y a plus de 52 % des sondés qui disposent de trois semaines de vacances. Deux répondants ont indiqué n'avoir aucune semaine de vacances payée par leur employeur!

Avantages sociaux

Nous avons voulu savoir si les employeurs payaient certains autres frais pour les vétérinaires finissants. Ci-dessous le tableau récapitulatif des données obtenues.

COTISATION À L'AMVQ	57 %
COTISATION À L'OMVQ	91 %
ASSURANCE RESPONSABILITÉ	65 %
FORMATION CONTINUE	96 %

Pour ceux qui bénéficient d'une allocation pour la formation continue (incluant inscription, hébergement, repas, etc.), la moyenne accordée se situe à 1400 \$ avec une médiane de 1000 \$.

Assurances**

Tous les jeunes vétérinaires débutant dans la pratique n'ont pas l'opportunité de bénéficier d'une assurance payée par l'employeur. En effet, seulement 53 % profitent d'une assurance médicaments et frais médicaux, 37 % d'une assurance vie, 20 % d'une assurance invalidité, 3 % d'un régime de pension et 10 % d'une assurance salaire.

Priorités d'embauche**

Voici en ordre de priorité, ce que les finissants 2020 considèrent d'important à très important, lors de leur choix de milieu de pratique.

- Ambiance agréable (100 %)
- Situation géographique (96 %)
- Nombre d'heures désirées (97 %)
- Soutien technique (92 %)
- Qualité de l'équipement offerte (86 %)
- Salaire (81 %)
- Absence de gardes (59 %)
- Possibilité d'association (34 %)
- Non-appartenance à un regroupement (19 %)
- Appartenance à un regroupement (19 %)
- Présence d'un ami, conjoint ou membre de la famille (15 %)

Ces données constituent les priorités qui seraient accordées pour choisir un lieu de pratique, mais ne signifient pas nécessairement que c'est cela qui a déterminé leur décision.

* Médecins vétérinaires en pratique privée et médecine vétérinaire à l'internat

** Médecins vétérinaires en pratique privée



Association avec l'employeur**

Près de la moitié des répondants (48 %) ont indiqué avoir une possibilité d'association avec leur employeur et 41 % la perspective d'achat d'actions.

70 % des
30 répondants
mentionnent que leurs
stages durant leur cursus
universitaire les ont
influencés dans
leur choix de pratique.





Un contexte qui évolue*

Au cours des dernières années, le portrait du milieu vétérinaire québécois a évolué avec, notamment, l'apparition de nombreux regroupements et la venue de nouveaux consortiums d'investissements américains.

Désormais, les finissants devront peut-être considérer un autre élément dans leur décision d'accepter ou non un nouvel emploi : le modèle d'affaires de l'entreprise. Nous avons demandé à nos finissants 2020, **Est-ce que votre choix d'établissement pourrait être influencé par un ou plusieurs des éléments suivants ?**, voici les réponses obtenues.

	FAVORABLEMENT	DÉFAVORABLEMENT	NE SAIT PAS
L'ÉTABLISSEMENT APPARTIENT À DES INTÉRÊTS AMÉRICAINS	0 % (2020) 0 % (2019) 0 % (2018)	71 % (2020) 77 % (2019) 68 % (2018)	20 % (2020) 23 % (2019) 32 % (2018)
L'ÉTABLISSEMENT APPARTIENT À DES INTÉRÊTS CANADIENS	74 % (2020) 47 % (2019) 68 % (2018)	3 % (2020) 10 % (2019) 5 % (2018)	23 % (2020) 43 % (2019) 27 % (2018)
L'ÉTABLISSEMENT APPARTIENT À DES INTÉRÊTS QUÉBÉCOIS	77 % (2020) 76 % (2019) 77 % (2018)	0 % (2020) 3 % (2019) 0 % (2018)	23 % (2020) 21 % (2019) 23 % (2018)
L'ÉTABLISSEMENT EST MEMBRE D'UN REGROUPEMENT	17 % (2020) 20 % (2019) 14 % (2018)	14 % (2020) 13 % (2019) 9 % (2018)	69 % (2020) 67 % (2019) 77 % (2018)

Une majorité de répondants (72 %) nous ont signifié « Être au courant de la réalité du marché avec l'apparition de nombreux regroupements et la venue de consortiums d'investissements américains ».

AMVQ

Pensez-vous que la publication de ces résultats a eu un impact lors de vos négociations avec votre employeur ?

OUI, ÉNORMÉMENT	8 %
OUI, UN PEU	32 %
NON	44 %
NE SAIT PAS	16 %

Dans les faits, 56 % des finissants qui oeuvrent en pratique privée connaissaient l'existence de ce sondage annuel sur les conditions de travail des finissants et selon 28 % d'entre eux, leur futur employeur en connaissait également l'existence.



Pandémie**

La moitié des répondants indiquent que leur horaire de travail a été modifié à cause de la pandémie, mais aucun n'a été mis à pied ou n'a perdu son emploi au cours des six premiers mois.

Un vétérinaire sur trois a vu sa charge de travail augmentée et un sur cinq a dû apprendre à travailler à l'aide de télé médecine.

* Médecins vétérinaires en pratique privée et médecine vétérinaire à l'internat

** Médecins vétérinaires en pratique privée



INTERNES

Cette portion du sondage s'intéresse plus particulièrement aux neuf internes œuvrant dans le domaine des animaux de compagnie qui ont pris le temps de répondre à nos questions.

Profil des répondants

Les sept femmes et deux hommes ont entre 24 et 29 ans et œuvrent tous dans un centre de références situé soit à Montréal, Laval, Brossard ou Saint-Hyacinthe.

Tous les internes avouent avoir déjà effectué un stage dans l'établissement où ils se trouvent et dans 89 % des cas, cela a influencé leur décision.

Au total, 44 % ont très probablement l'intention de continuer à travailler au même endroit à la fin de leur internat, 22 % peut-être, 22 % probablement pas et 11 % certainement pas.

Dettes

Il est intéressant de constater que le taux d'endettement des internes est nettement inférieur aux finissants qui optent pour le marché du travail. La moyenne est de 22 250 \$ avec une médiane de 19 000 \$.

ENDETTEMENT

Attribuable directement à la médecine vétérinaire

MOYEN

15 900 \$

MÉDIAN

10 000 \$

Conditions de travail

Les salaires s'échelonnent de 19 500 \$ à la FMV jusqu'à 30 000 \$ dans les centres privés. Pour ces derniers, la médiane est de 28 000 \$.

La moyenne d'heures travaillées hebdomadairement est de 69 heures avec une médiane de 65 heures.

Concernant les avantages sociaux ou monétaires reçus, ils sont très variables d'un endroit à l'autre. Les rabais sur les produits et services graduent de 0 % à 40 %.

Au total, 75 % indiquent que leur cotisation de l'OMVQ est défrayée et dans 63 % des cas, l'assurance responsabilité.

Un interne dit recevoir des bonus de 100 \$/chirurgie lors de gardes ou des primes de 50 \$/h.

Finalement, la moitié mentionne se voir rembourser des frais de formation continue jusqu'à un maximum de 500 \$.

Tous les internes ont spécifié bénéficier d'une assurance médicaments et frais médicaux et 13 % d'une assurance vie.

Tous profitent d'un minimum de deux semaines de vacances sauf pour une personne qui en a trois.

Améliorations à apporter

Évidemment, l'internat de 2020 sera mémorable en raison des conditions particulières causées par la COVID-19. Le tout pourrait donc avoir teinté les commentaires émis par les répondants.

- Manque de personnel
- Équipe épuisée
- Horaire trop chargé et mal structuré
- Faible salaire
- Manque d'apprentissage théorique